

Concours de dessin du marché couvert – Règlement

Thème : Si Audincourt était un plat.

1. Organisateur

Le concours est organisé par la Ville d'Audincourt en partenariat avec les commerçants du marché couvert.

2. Public concerné

Le concours est ouvert à tous les enfants, répartis en 4 catégories d'âge :

- moins de 3 ans
- de 3 à 6 ans
- de 7 à 9 ans
- de 10 à 12 ans

3. Thème et format

Thème : Si Audincourt était un plat

Format : Feuille A4 (21 x 29,7 cm) orientation libre (paysage ou portrait)

Techniques autorisées : Crayons, feutres, peintures, collage, etc ... Les dessins numériques sont interdits

Originalité et créativité seront particulièrement appréciées

4. Dépôt des dessins

Les dessins doivent être déposés en mairie jusqu'au 5 décembre

Chaque dessin devra comporter au dos :

- nom et prénom de l'enfant,
- âge ou catégorie,
- coordonnées (téléphone ou email) et signature d'un parent ou responsable légal

5. Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les enfants résidant ou scolarisés sur le territoire de la commune
Chaque participant ne peut présenter qu'un seul dessin

6. Jury

Le jury sera composé de commerçants du marché couvert et du maire d'Audincourt (ou de son représentant)

Les critères de sélection seront :

- le respect du thème
- l'originalité,
- la qualité artistique

7. Récompenses

Les auteurs des 3 plus beaux dessins de chaque catégorie d'âge recevront :

- un livre adapté à leur âge,
- un bon d'achat à utiliser chez les commerçants du marché couvert.

8. Exposition et remise des prix

Les dessins des participants seront exposés par roulement au marché couvert à compter de la remise des prix, jusqu'à la fin du mois de janvier.

La remise des prix aura lieu au marché couvert, le vendredi 12 décembre à 17 heures 30 en présence du maire ou de son représentants, et des commerçants

9. Droits d'utilisation

La Ville d'Audincourt se réserve le droit d'utiliser les dessins pour des actions de communication (affiche, site internet, réseaux sociaux) en citant le nom de l'auteur, sans aucun dédommagement financier.

10. Acceptation du règlement et droit à l'image

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et l'autorisation de diffusion des images prises lors de la remise des prix pour les actions de communication de la Ville.

11. Contact

Pour toute question,
Ludivine MENI : 06 77 26 94 45
Catherine VOGNE : 03 81 36 37 13

Bonne chance à tous les participants !